

membres municipaux. C'est un simple question de méthode de travail.

L. Comptes 1952

1/ Propositions de la Chambre Climatiques

Par 25 voix et 2 abstentions, le conseil accepte :

le compte administratif (exercice 1952) de la chambre climatiques ;

Excédent des recettes : 280.519 francs

le compte d'emploi de la taxe de séjour (exercice 1952)

Excédent des recettes : 683.950 francs

L'état de provision d'emploi de la taxe de séjour

1953 de 4007.453 francs

le budget 1953 de la chambre climatique - arrêté

à la somme de 480.519 francs

2/ Comité administratif du Bureau de Toulouze (exercice 1952)

Le comité établi par la Commission Administrative

du Bureau de Toulouze a été accepté par la Commission

des Finances à sa dernière réunion.

Le total des recettes s'élève à 2.211.262 fr

principalement constituées par :

le reliquat 1951 691.254

participation impôt sur

les spectacles 998.804

53047

approuvé le 28.10.1953.

53048